

En résumé

Enjeux d'une neutralité carbone en 2050 en Nouvelle-Aquitaine



Bernard GOUPY,

Rapporteur de ce dossier

« Les enjeux sont aujourd'hui clairs et partagés : la situation climatique est critique, le changement de paradigme est nécessaire, il est urgent d'agir ».

L'urgence, c'est maintenant ! L'équilibre fragile de notre système climatique est mis en danger par les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités humaines. Gravité de la situation, ampleur des changements nécessaires, urgence à agir... C'est en substance la conclusion du rapport du CESER réalisé à la demande du Conseil régional pour alimenter la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique : Néo Terra.

S'appuyant sur les travaux d'experts, en particulier le GIEC au niveau international et AcclimaTerra en Nouvelle-Aquitaine, le CESER propose un cheminement « de la prise de conscience aux changements de modèles ». Il établit en premier lieu la chronologie des engagements des États au niveau mondial au regard de l'enjeu de la neutralité carbone et constate la difficulté, voire l'échec, à mettre en œuvre les efforts collectifs pour lutter contre les émissions de GES. Les mesures d'adaptation au changement climatique ne suffisent pas, il faut limiter nos émissions ! Le rapport du CESER s'attache dans un deuxième temps à effectuer un état des lieux en Nouvelle-Aquitaine : un inventaire détaillé de la situation et des émissions de GES par secteur est présenté. Il évoque ensuite certaines conditions nécessaires à une évolution de nos comportements et modes de consommation, ainsi que les moyens d'accompagner les acteurs (collectivités, entreprises, citoyens) dans leur participation à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone. Il propose enfin un ensemble de préconisations, plus particulièrement dans les domaines de l'agriculture et de la forêt, compte tenu, tant de leur rôle fondamental dans la réduction des émissions de GES et le stockage du carbone, que de leur importance dans la géographie et l'économie de Nouvelle-Aquitaine.

À RETENIR

Monde : l'Accord de Paris prévoit que les États doivent contenir l'élévation de la température mondiale nettement en dessous de 2° C en parvenant à un équilibre entre les émissions et absorptions anthropiques, c'est-à-dire à la neutralité carbone.

Nouvelle-Aquitaine : les émissions régionales de GES représentent 10 % des émissions nationales. 1^{er} secteur émetteur : les transports (39 % des émissions régionales), puis le secteur « agriculture, forêt et pêche » (28 %).



CHANGER NOS MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Les préconisations du CESER s'inscrivent dans cette perspective, considérant que l'essentiel est aujourd'hui de renforcer les politiques, de massifier les actions déjà engagées depuis plusieurs années, d'en initier de nouvelles et de mettre en place de véritables suivis et évaluations, pour enfin réussir à inverser la tendance et à s'inscrire dans une trajectoire climatique vertueuse.

L'enjeu climatique ne doit toutefois pas masquer les autres enjeux environnementaux, notamment celui du **déclin de la biodiversité** avec un taux d'extinction des espèces sans précédent et qui s'accélère...

Si la part d'une action régionale peut sembler minime, elle est en fait essentielle : l'amélioration de la situation tient à l'accumulation, dès le niveau local, de politiques volontaires s'appuyant sur une prise de conscience généralisée. La Région est déjà mobilisée sur la problématique du changement climatique, essentiellement autour de la politique sectorielle climat-énergie. Elle doit aller au-delà pour inscrire la Nouvelle-Aquitaine dans la trajectoire de la neutralité carbone. **5 pistes d'action lui sont proposées :**

- repenser l'ensemble des politiques régionales au prisme de la neutralité carbone et plus généralement à celui de la transition écologique ;
- impulser une dynamique autour de la neutralité carbone dans les territoires ;
- lutter contre l'étalement de l'urbanisation ;
- poursuivre les efforts de recherche, d'innovation et de connaissance ;
- susciter l'adhésion du plus grand nombre.

Deux secteurs stratégiques en Nouvelle-Aquitaine : l'agriculture et la forêt

Agriculture : deux leviers à actionner simultanément : 1. la production, en s'inspirant de l'agroécologie ; 2. la consommation, en promouvant une alimentation ayant la meilleure empreinte carbone. L'accompagnement des circuits courts et approches territoriales et citoyennes est de plus préconisé.

Forêt : débat sur l'équilibre à trouver entre, d'une part, favoriser le stockage de carbone en forêt (puits de carbone forestier) et, d'autre part, favoriser l'effet de substitution (bois énergie, bois matériau), qui induit l'augmentation de la récolte du bois. Les préconisations du CESER visent l'optimisation de la séquestration du carbone à la fois dans la forêt (arbres sur pied) et dans les produits qu'elle fournit.

SITE DE BORDEAUX

14 rue F. de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 Bud de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne
Comédie - CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr

Le rapport « *Enjeux d'une neutralité carbone en 2050 en Nouvelle-Aquitaine* » et son abstract sont disponibles sur le site internet du CESER

ou gratuitement sur simple demande à l'adresse : contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

